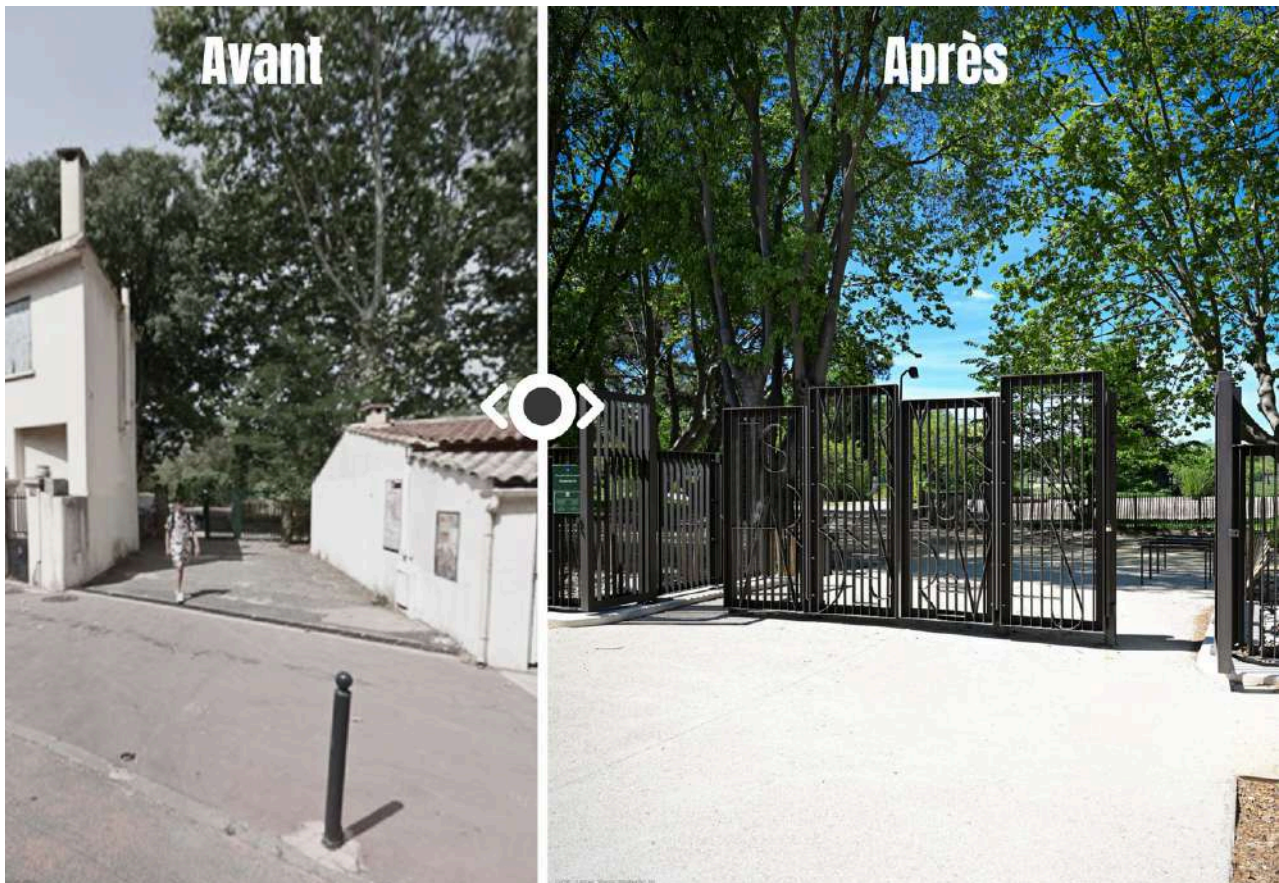


Montpellier, le 06/05/2026

INAUGURATION DU NOUVEAU PARVIS D'ACCÈS AU PARC MONTCALM

Une nouvelle entrée majestueuse pour l'un des poumons verts de Montpellier



Mercredi 6 mai 2026, Michaël DELAFOSSE, Maire de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole, Annie BENEZECH, Adjointe au Maire, déléguée au quartier Croix d'Argent, Hélène MANDROUX, Maire honoraire de Montpellier, Maarten VAN DE VOORDE, architecte en chef du quartier de la Cité Créative et concepteur du parc, représentant l'agence d'urbanisme et architecture du paysage West 8, ont inauguré le nouveau portail du Parc Montcalm, avenue de Toulouse à Montpellier.

Se référer au dossier de presse "Lancement des travaux d'ouverture de l'avenue de Toulouse vers le parc Montcalm" pour d'autres précisions sur le projet urbain et sa genèse, [ici](file:///C:/Users/vimonts/Downloads/Basse%20def%20_%20DP%20PARC%20MONTCALM%20AV%20TOULOUSE-VD-8.pdf) ou sur file:///C:/Users/vimonts/Downloads/Basse%20def%20_%20DP%20PARC%20MONTCALM%20AV%20TOULOUSE-VD-8.pdf.

Contact presse

Cendrine VIMONT
Service presse Montpellier Méditerranée Métropole -
Ville de Montpellier
Tél. 04 67 14 52 73 / 06 29 95 68 19
cendrine.vimont@montpellier.fr
montpellier.fr

Un projet qui s'inscrit dans le cadre du rééquilibrage vers l'ouest du territoire communal, engagé depuis 2020

Ce portail a été dessiné par Maarten Van de Voorde pour la nouvelle entrée et le nouveau parvis du parc, aménagés par la collectivité sur l'avenue de Toulouse. Il porte le message suivant : « *les arbres murmurent leurs rêves* », et a été réalisé par l'entreprise Urban NT, implantée à Montpellier.

Avec cette nouvelle entrée majestueuse ouvrant le parc sur l'un des axes majeurs d'entrée de la ville, Michaël DELAFOSSE réaffirme sa volonté de valorisation du parc Montcalm et de rééquilibrage de la ville vers l'ouest.

Le parc, autrefois partie intégrante de l'ancienne l'École d'Application de l'Infanterie (dont le foncier a été acquis auprès de l'État en 2012), est aujourd'hui un vaste parc urbain à vocation paysagère, sportive et récréative. Son accessibilité grâce à la Ligne 5 de tramway, la qualité du traitement paysager et de ses équipements publics, viennent renforcer la nouvelle identité du quartier et en font une référence en tant que grand équipement collectif à l'échelle métropolitaine.

219 K€

Montant des démolitions
- phase 1

318 K€

Montant des aménagements
- phase 1

(saut de loup, revêtement et plantations du parvis, portail et grille, éclairage, mobilier urbain)



Calendrier des travaux et coût prévisionnel

Les acquisitions foncières et la libération des immeubles bordant l'avenue de Toulouse se poursuivront dans le cadre de la DUP, jusqu'à la maîtrise foncière totale du linéaire bâti qui sera démolé (voir ci-dessous, les immeubles concernés en 2025 et à moyen terme), pour une ouverture complète du parc Montcalm sur l'avenue de Toulouse d'ici 2 à 3 ans. Le coût des acquisitions foncières, libérations et démolitions sur l'ensemble du linéaire bâti de l'avenue s'élève à 8,1 M€.

710 K€

Montant des acquisitions foncières phase 1

Ouvrir le parc Montcalm sur la ville, pour donner à voir sa mutation

Ce projet vise notamment à :

- Ouvrir le parc Montcalm sur l'avenue de Toulouse afin de renforcer son attractivité et lui donner une visibilité depuis le sud-ouest ; le parc étant auparavant caché par le front bâti de l'avenue de Toulouse,
- Créer un lien inter-quartiers entre les secteurs Estanove-Cité créative et Croix d'Argent-Lemasson, qui contribue à gommer l'effet de "frontière" constitué par l'avenue de Toulouse avant son ouverture sur le parc,
- Contribuer à la requalification de l'avenue de Toulouse en boulevard urbain depuis la place Flandres-Dunkerque (dite "rond-point du Grand-M") jusqu'à la place du 8-mai-1945, en poursuivant les aménagements réalisés dans le cadre de la ligne 5 de tramway,
- Résorber l'habitat dégradé,

Pour in fine, contribuer à la requalification et à la revalorisation de ce secteur de la ville dans le cadre du rééquilibrage vers l'ouest du territoire communal.



Les trois premières phases du projet d'ouverture du parc sur l'avenue de Toulouse, dans le cadre de la DUP



Phase 1
Déc. 2024 - fév. 2025

- Démolition bas de la rue de Bugarel,
- Élargissement entrée du parc avenue de Toulouse

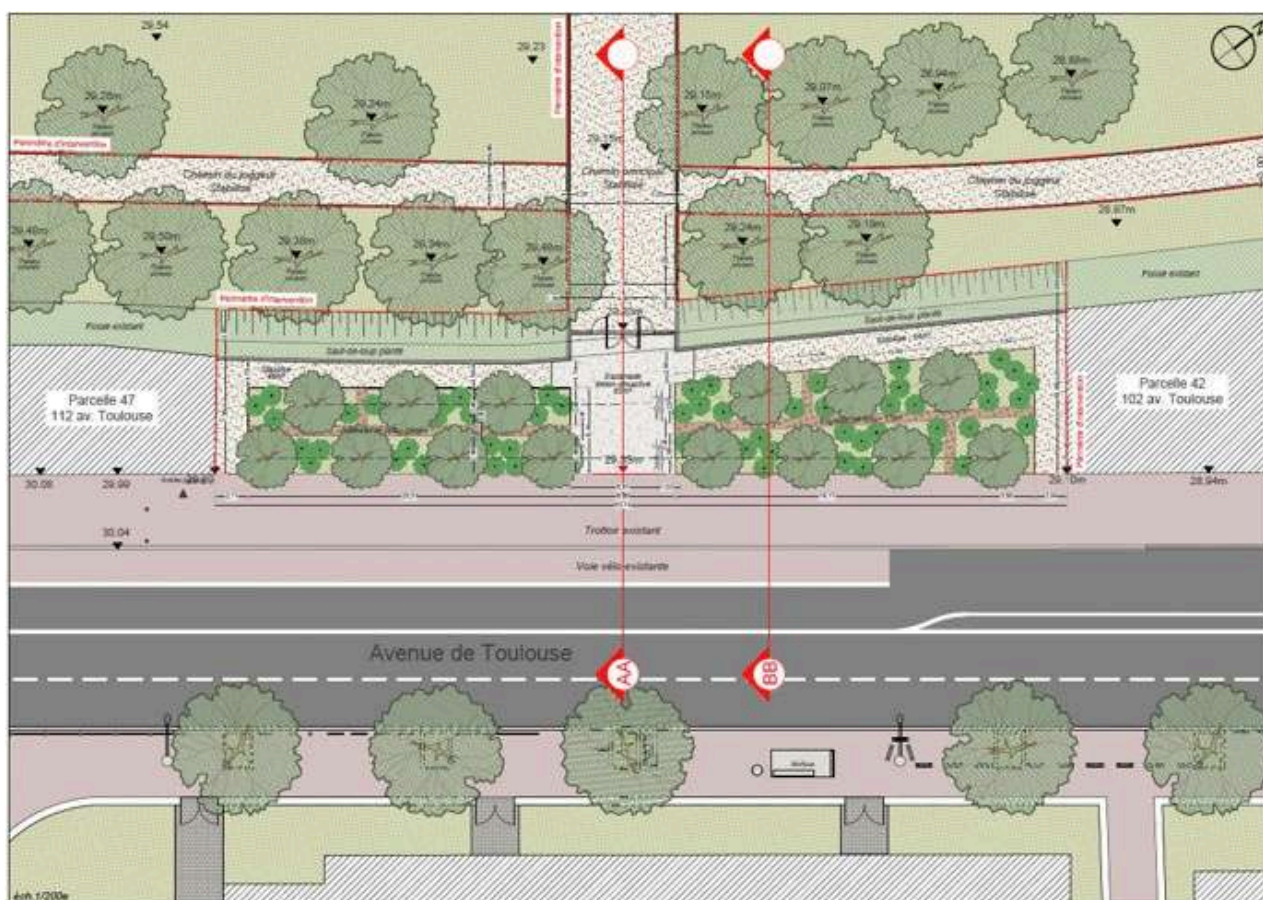
Phase 2
Hiver 2026 - 27

- Démarrage des travaux de démolition : prévu fin 2026
- Travaux d'aménagement du site dans la continuité de la phase 1 (fossé hydraulique, clôture qualitative, végétalisation, etc.) : début 2027

Phase 3
Courant 2027

- Démarrage prévisionnel de la troisième phase de travaux de démolition

Les plantations sur le parvis



Un double alignement d'arbres a été créé dans une bande végétalisée. La palette végétale retenue propose des formes variées, et notamment des arbres conduits en cépée (une cépée est l'ensemble des tiges partant de la souche d'un arbre qui a été coupé à sa base). Ce choix permet de maintenir la lecture des grands arbres du parc et de leur canopée en arrière-plan, tout en offrant une transparence vers le parc.

Les essences choisies, adaptées au climat méditerranéen, apportent un équilibre saisonnier :

- *Quercus variabilis* (chêne liège de chine) et *Quercus rysophylla* (chêne à feuilles craquelées) sont marcescents (leurs feuilles se dessèchent mais se maintiennent durant l'hiver et ne tombent que lorsque les nouvelles poussent)
- *Zelkova serrata* (orme de Sibérie), *Quercus castaneifolia* (chêne à feuille de châtaignier) et *Celtis australis* (micocoulier) sont caducs.

À l'automne, les feuillages évolueront vers des teintes chaudes, du rouge au rouge-orangé. La croissance saine et régulière des *Quercus rysophylla*, *Quercus castaneifolia* et *Quercus variabilis* garantit une bonne intégration du projet dans le temps.

La résidence universitaire du parc : une réhabilitation bien avancée

Le quartier de la Cité Créative est fortement tourné vers la jeunesse, avec ses nombreux établissements de formation supérieure dans le domaine des industries culturelles et créatives (ICC). Cela nécessite l'accueil d'étudiants à proximité, notamment les étudiants modestes confrontés à des difficultés pour se loger sur le marché privé, compte tenu de l'attractivité de la ville et de ses répercussions sur le prix des locations.

Dès 2012, sur ce site, trois bâtiments situés dans le parc Montcalm ont été transformés en résidence étudiante de 168 logements. Elle a fait l'objet d'une convention entre la Ville et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)- Habitat Social, qui en a confié la gestion au Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS).

Étant donné le caractère social de ce projet, et dans le cadre de la politique volontariste de la Ville en matière d'accueil des étudiants et de développement des logements sociaux, la collectivité a souhaité prolonger la durée de cette occupation prévue initialement pour 11 ans, sur une nouvelle période de 43 ans. Elle a donc consenti une redevance à l'euro symbolique, conditionnée à la réhabilitation du site et à l'obligation de logement social étudiant pendant la durée du bail.



La réhabilitation de la résidence universitaire en bref

- Bail à réhabilitation signé le 27/04/2024 entre CDC Habitat et la Ville pour une durée de 43 ans
- Livraison prévue courant mai 2026 pour les bâtiments A et B, qui totalisent 65 logements
- Travaux en cours sur le bâtiment C qui compte 100 logements, pour une livraison à l'été 2026
- Surface moyenne de 17 m² par logement
- Amélioration des performances thermiques
- Développement de nouveaux espaces communs (notamment chaufferie, local rangement, laverie, local vélos)
- Raccordement à la chaufferie biomasse de la rue des Chasseurs
- Désimperméabilisation et végétalisation des espaces extérieurs, pour améliorer le confort d'été et le cadre de vie des étudiants

Maitre d'ouvrage de la réhabilitation : CDC Habitat Social

Maître d'œuvre : Christophe Granier architecte

Gestionnaire de la résidence : CROUS

Coût des travaux

9 M€

**assumé par
CDC Habitat Social**



Les bâtiments avant leur réhabilitation...



...et après © Ville et Métropole de Montpellier

Rappel - Les grandes étapes de la transformation d'une friche militaire en parc urbain

04/2012

12/2012

12/2024 -
Hiver 25 - 26

Acquisition par la Ville de Montpellier, du foncier de l'ancienne EAI d'une superficie totale de 35 ha, dont 16 ha du Parc Montcalm ouverts au public. Cette superficie est aujourd'hui de 19,5 ha et sera à terme portée à 23 ha.
Par délibération du conseil municipal, l'aménageur public Altémed (SAAM en 2012) se voit confier la concession d'aménagement d'ensemble de la reconversion du site.

Transformation de 3 bâtiments de l'EAI en résidence universitaire de 168 logements, par convention entre la Ville et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) - Habitat social, qui en confie la gestion au Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS)

Phase 1 - rue de Bugarel et av. de Toulouse

- **Démolition** de plusieurs immeubles situés rue de Bugarel et avenue de Toulouse.

- **Aménagements et plantations**

Réalisation des revêtements de sol, mise en place de la clôture, du nouveau portail d'entrée et du mobilier urbain, plantation d'un double alignement d'arbres et de plantes couvre-sol.

20/12/2025

Fin 2026 -
Début 2027

2027

Mise en service de la Ligne 5, qui dessert le parc Montcalm (arrêt "Parc Montcalm - Cité Créative")

Phase 2 - rue de Bugarel et av. de Toulouse

Démarrage (prévisionnel fin 2026) des travaux de démolition, suivis début 2027 par les travaux d'aménagement du site dans la continuité de la phase 1 (fossé hydraulique, clôture qualitative, végétalisation...)

Phase 3 - rue de Bugarel et av. de Toulouse

Démarrage prévisionnel des travaux de démolition début 2027, suivis par les travaux d'aménagement dans la continuité de la phase 2.